

Bruxelles Patrimoines

35

Printemps 2021

U



urban.brussels

**GEORGES HOUTSTONT
ET LA FIÈVRE ORNEMANISTE
DE LA BELLE EPOQUE**



Beyaert et Houtstont, un tandem inséparable

L'HÔTEL DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Le 5 mai 1850, le roi Léopold I^{er} signe la loi de création de la Banque nationale. Institution financière centrale du pays, elle se doit d'avoir son siège dans la capitale. Un premier lieu provisoire est trouvé dans le quartier populaire de Notre-Dame-aux-Neiges, mais dès 1859, on envisage l'érection de nouveaux bâtiments plus prestigieux dans un environnement plus approprié. On s'intéresse tout d'abord à la résidence du gouverneur de la Banque, François-Philippe de Haussy, alors ministre de la Justice¹. Le choix se porte sur un terrain situé au centre-ville à l'ombre de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule. Plusieurs architectes se portent candidats pour construire ce bâtiment prestigieux. Parmi eux, les noms les plus réputés que compte l'architecture belge du XIX^e siècle : Alfred Cluysenaar, Henri Beyaert, Louis De Curte, François-Jacques Derre (1797-1888), Wynand Janssens, Félix Laureys (1820-1897), Félix Pauwels (1820-1877), Louis Spaak, Antoine Trappeniers (1824-1897), Henri Partoes,

F. Segers et Léon Suys. Le nombre d'architectes désireux de signer ce bâtiment reflète l'importance de la commande. La Banque fait preuve de précaution et organise un concours auquel quelques architectes choisis sont invités à participer. Neuf architectes au total participent sous un pseudonyme. Les projets remis sont évalués et font l'objet d'un classement, mais aucun n'est accepté par la Banque. Le 16 février 1860, celle-ci décide d'attribuer la commande à l'architecte Henri Beyaert², qui s'associe pour l'occasion à son collègue Wynand Janssens, un architecte de la même génération que lui. Il s'agit de la première commande « d'envergure » de Beyaert, ce qui explique sans doute cette collaboration. Il est difficile de retracer la répartition exacte du travail entre les deux hommes. Si les plans initiaux sont signés par les deux architectes, on ne conserve plus que la signature ou le paraphe de Beyaert pour les stades de finition ultérieurs. Janssens, quant à lui, semble suivre de plus près les finitions intérieures, une tâche importante pour la suite de sa carrière, où il s'affirme comme un décorateur de talent pour les maisons particulières des milieux les plus fortunés du pays³ (FIG. 1A ET 1B).

1. Pluym 1995, p. 33.

2. Pluym 1995, p. 50. Le procès-verbal de la Banque laisse entendre que la commande est attribuée à Beyaert seul. Le nom de Wijnand Janssens apparaît dans le document, mais a été biffé. En revanche, les archives conservent une correspondance assez fournie, signée par le duo Beyaert et Janssens ou uniquement par Janssens.

3. Coomans 2003, p. 373.



Hôtel du gouverneur de la Banque nationale. L'ensemble de la statuaire ornementale a été réalisé par Houtstont (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).

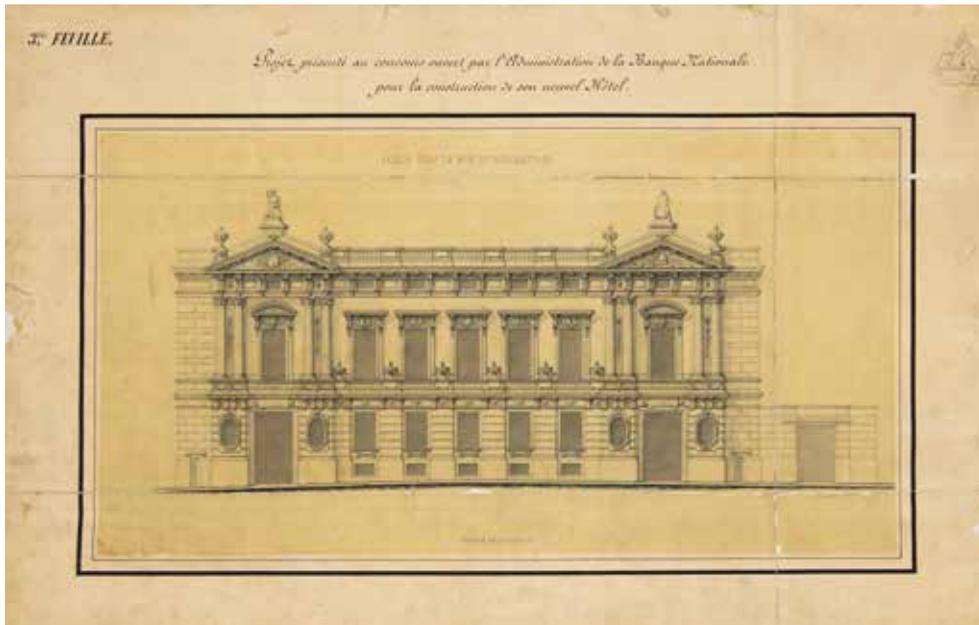
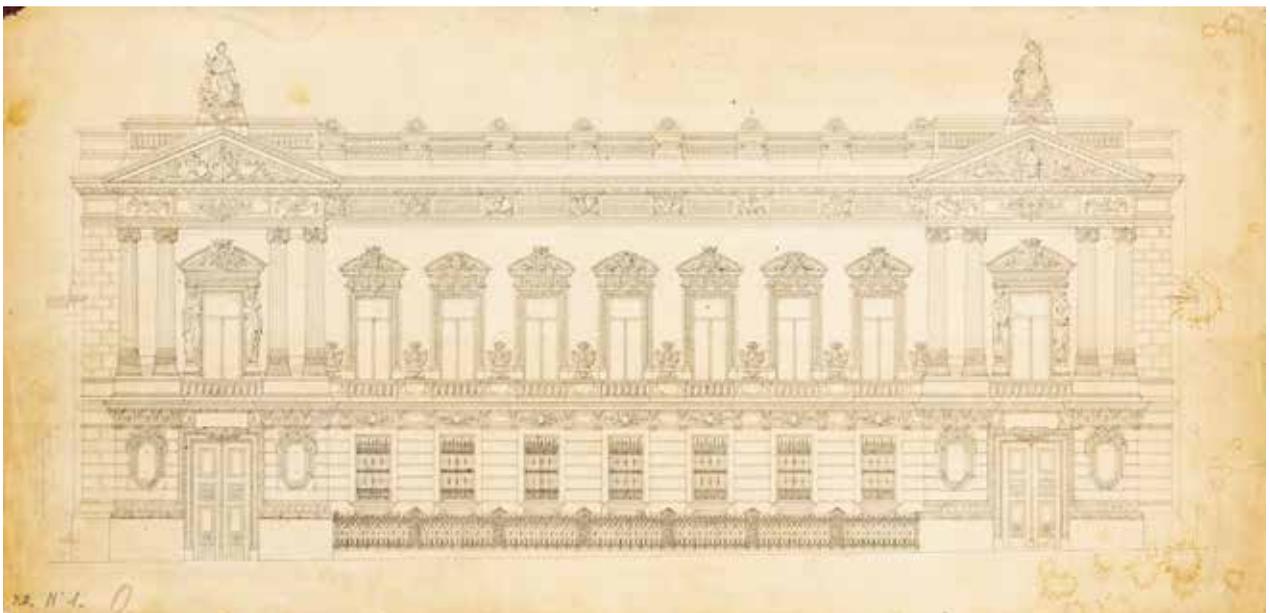


FIG. 1A
Hôtel du gouverneur de la Banque nationale. Dans ce premier projet remis pour adjudication, la façade compte sept travées. Dans le coin supérieur droit, le monogramme de Beyaert & Janssens (© Patrick Van den Branden, BNB).

FIG. 1B
Hôtel du gouverneur de la Banque nationale. Croquis correspondant à l'état définitif, avec neuf travées et un programme décoratif modifié (© Patrick Van den Branden, BNB).



Les archives de la Banque nationale révèlent que le projet a subi de multiples retouches. Le logement de fonction, visage de la Banque, affiche une façade à la composition classique qui passe, au fil des adaptations du projet, de sept à neuf travées. Beyaert prévoit une séparation stricte entre les appartements privés du gouverneur, auxquels on accède par l'avant-corps gauche, et la partie publique (le grand escalier et la salle des fêtes), accessible par l'avant-corps droit. Les locaux de la Banque propre-

ment dits – les bureaux et la salle des guichets – se trouvent à l'arrière, côté *rue de Berlaumont* (aujourd'hui le boulevard de Berlaumont). On remarque le contraste entre l'aspect monumental des parties représentatives et l'approche rationnelle des bâtiments fonctionnels. L'immeuble de la banque est construit selon la technique de l'ossature; si dans la salle des guichets, l'emploi de matériaux contemporains comme l'acier et le verre n'est pas dissimulé, il l'est dans le logement de fonction – qui y fait pourtant appel

FIG. 2
Façade de l'hôtel du
gouverneur de la Banque
nationale en 1890, avant
l'extension (© KIK-IRPA,
Bruxelles, cliché B198793).



aussi, pour la charpente par exemple. Ce traitement s'inscrit dans une stratégie : il convient d'une part que l'institution financière centrale du pays manifeste un prestige susceptible d'ajouter à la confiance des investisseurs, mais d'autre part qu'elle se présente comme une entreprise moderne et gérée de façon rationnelle.

On peut discuter de la façon dont il faut caractériser le style de l'hôtel du gouverneur de la Banque nationale. Est-ce un style Louis XIII, comme on l'appelle parfois? Est-ce de l'éclectisme, un courant alors en ascension? Les ornements de la façade et de l'intérieur sont plus abondants que jamais et ne dissimulent pas leur inspiration française. Pour cette raison, le style de l'immeuble est parfois qualifié de Second Empire, par analogie avec l'architecture de Paris sous le règne de Napoléon III, de 1852 à 1870. Beyaert connaît bien l'architecture de la capitale française et s'en inspire directement; c'est certainement le cas pour le bâtiment de la Banque.

Le programme décoratif très élaboré est l'un des traits les plus frappants de l'hôtel du gouverneur. Dans l'esprit de l'« architecture parlante », le passant reçoit un message faisant l'éloge de la prospérité du pays par le biais

de ses activités les plus importantes, le commerce et l'industrie, et proposant une morale citoyenne faite de paix et de travail. L'unité de la nation prend figure concrète dans les armoiries des provinces et des villes portuaires (FIG. 2).

Un chantier peu commun

Le chantier qui débute fin 1860 est prévu pour durer deux ans mais, au grand déplaisir du maître d'ouvrage, il se prolongera bien au-delà de ce délai initial. Lorsque l'hôtel est achevé en 1874, le gouverneur de Haussy, qui a lancé le projet, est décédé depuis cinq ans.

Plus encore que les plans, la correspondance entre les architectes et le gouverneur témoigne de la vivacité des échanges à propos de la construction. Les architectes rendent compte au jour le jour de l'avancement du chantier, qu'ils s'efforcent de maîtriser autant que possible. L'organe de direction de la Banque, quant à lui, a le dernier mot sur l'engagement des exécutants et des fournisseurs. Selon son habitude, Beyaert attache une grande importance au choix des matériaux et est partisan de la pierre de France. Pour l'hôtel du gouverneur, il opte pour un grès luxembourgeois de Bollendorf, dont il apparaît bien vite que la livraison pose

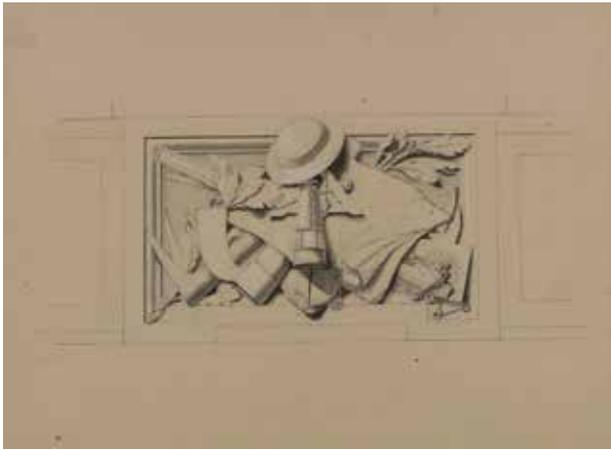


FIG. 3A
Projet de relief ayant pour thème l'industrie minière, à placer sous la corniche de l'hôtel du gouverneur (© Patrick Van den Branden, BNB).



FIG. 3B
Relief de l'industrie minière ornant la façade de l'hôtel du gouverneur, réalisé par Houtstont (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).

de multiples problèmes et provoque de nombreuses discussions et surtout des retards. Beyaert souhaite aussi travailler selon la méthode française consistant à réaliser la taille des ornements *in situ*, contrairement à la pratique en Belgique, où les pierres sont entièrement taillées et achevées avant leur mise en place⁴.

Le chantier se déroule en plusieurs phases. Les entrepreneurs sont désignés par voie d'adjudication sur la base de cahiers des charges établis par les architectes pour chacune des phases, de manière à garder un contrôle ferme sur tous les aspects de la construction. L'enjeu est de réunir sur le chantier les meilleurs entrepreneurs et ouvriers, et de s'entourer des chefs de chantier les plus compétents et expérimentés. En avril 1861, les architectes adressent une requête au gouverneur afin qu'il nomme un superviseur spécialement affecté à l'« appareillage » de la pierre naturelle, c'est-à-dire à la mise en place et à l'assemblage des blocs de pierre naturelle. Il s'agit d'une tâche qui demande connaissances et expérience. La fonction demandée n'est pas prévue parce qu'en principe, cette responsabilité revient à l'entrepreneur, mais Beyaert et Janssens insistent :

«L'emploi d'un outillage nouveau, inconnu à nos ouvriers, un autre système à l'appareil de la pierre sont des motifs assez puissants pour exiger la présence continue du patron sur le chantier (...) qui consentit à se mettre exclusivement à notre disposition.»⁵

Le candidat idéal est trouvé en la personne d'Auguste-Clément Beyaert, frère de l'architecte⁶, qui a travaillé pendant huit ans au ministère des Ponts et Chaussées⁷. L'organisation mise en place offre un parallèle avec la méthode employée pour le chantier de l'Opéra de Paris (1861-1875), où l'architecte Charles Garnier (1825-1898) a su s'entourer d'une équipe complète de spécialistes fidèles (qui constituent « l'agence ») et présents en permanence.

Sur le plan ornemental, il n'y a aucun frein : la façade est décorée de chapiteaux, clefs de voûte, frises, modillons, moulures, guirlandes, frontons, trophées, balustres et vases ainsi que de bien d'autres éléments et motifs. Il règne dans cette architecture une véritable horreur du vide : on trouverait à peine un mètre carré laissé sans décorations (FIG. 3A ET 3B).

Beyaert, qui réalise des croquis détaillés de tous les profils de taille et ornements⁸, souhaite avoir toutes les garanties d'une exécution impeccable. À cette fin, il ne ménage pas ses efforts pour convaincre le gouverneur de la Banque de la nécessité d'engager des ouvriers et artistes français. Une demande délicate, qui entre en conflit avec les sentiments nationalistes de la nation belge encore jeune. Tout comme pour la colonne du Congrès, le sujet est sensible pour la Banque nationale de Belgique.

4. De Clercq 2002, p. 174. Cf. chap. 6.

5. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 17.04.1861.

6. Victoir 1992, p. 23.

7. Loyer 1986, p. 46. Auguste Beyaert restera au service de son frère pendant 21 ans.

8. ABNB, *Dessins des sculptures à exécuter sur la façade principale de la Banque Nationale de Bruxelles*, 04/11/1862. Liste des dessins et croquis en annexe au cahier des charges pour la statuaire ornementale.



FIG. 4A
Projet de sculpture ornementale entourant les oculi de la façade de l'hôtel du gouverneur (© Patrick Van den Branden, BNB).



FIG. 4B
Ornements entourant les oculi de la façade de l'hôtel du gouverneur, réalisés par Houtstont (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).

L'ornement, « un art à part entière »

Avec ce bâtiment, Beyaert et Janssens s'écarte à bien des égards des pratiques constructives usuelles en Belgique. Il y a surtout la taille *in situ* des ornements, sur l'échafaudage, qui demande une expérience spécifique que les sculpteurs belges, à l'estime des architectes, ne sont pas en mesure d'offrir. Mieux, ils concluent que le métier d'ornemaniste⁹ diffère bel et bien de celui de sculpteur, et qu'il n'existe pour ainsi dire pas en Belgique.

D'après leur expérience, il existe des ouvriers liés aux carrières qui possèdent effectivement une certaine compétence en la matière :

« Quelques carrières de pierre bleue possèdent de ces ouvriers très habiles à manier le ciseau mais l'ornement qu'ils traitent se renferme dans des proportions si restreintes qu'on ne peut admettre qu'ils soient capables d'aborder la sculpture monumentale, et encore moins de la concevoir et d'en exécuter les modèles préparatoires. »¹⁰ Les architectes montrent ainsi vouloir accorder une grande responsabilité à ceux qui seront chargés de la réalisation des ornements.

Cette responsabilité va plus loin que la simple exécution : ils auront aussi leur rôle à jouer dans la conception. Beyaert et Janssens affirment que sur les grands chantiers de restauration de monuments gothiques en Belgique (dont ils ne donnent cependant aucun exemple précis), on peut trouver des ouvriers disposant d'une telle expérience. Toutefois, ils observent que lors des restaurations, le rôle de ceux qui exécutent les ornements est différent et se limite en quelque sorte à « (...) une imitation exacte d'un fragment qui se répète quelquefois à l'infini; à la retaille d'un ornement dont l'exécution ne comporte aucun effort d'imagination. (...) l'ouvrier n'est qu'un copiste, un expéditionnaire s'il était permis de se servir d'un mot administratif. »

Ce qu'ils envisagent pour la façade de l'hôtel du gouverneur demande bien davantage de l'exécutant : « Nous exigeons dans cette œuvre une interprétation plus élevée et qui entre par les conditions dans le domaine réel de l'art. »¹¹

Par ailleurs, cette expérience ne devra pas être acquise en atelier seulement, puisqu'il s'agira de travailler sur l'échafaudage. Or, c'est précisément ce travail qui demande une expérience

9. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 03/10/1862.

10. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 03/10/1862.

11. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 06/12/1862.

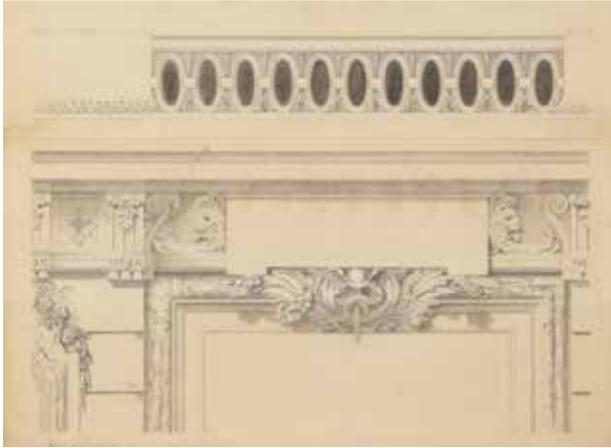


FIG. 5A
Projet d'ornements surmontant l'entrée de l'hôtel du gouverneur. Le caducée est un symbole de paix et de protection (© Patrick Van den Branden, BNB).



FIG. 5B
Ornements surmontant l'entrée de l'hôtel du gouverneur, réalisés par Houtstont (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).

spécifique¹², d'autant plus que la pierre à tailler est très dure¹³.

Tout cela indique que Beyaert et Janssens placent la barre très haut. Le profil requis comporte des compétences se situant à différents niveaux, de la conception à l'exécution *in situ*, en passant par la préparation. Enfin, les sculpteurs ne font pas non plus de bons candidats pour cette tâche que seuls des hommes de métier ayant une formation spécifique peuvent accomplir¹⁴ (FIG. 4A, 4B, 5A ET 5B).

Des ornemanistes français à tout prix

Les architectes s'efforcent de convaincre le gouverneur que cette main-d'œuvre expérimentée et introuvable en Belgique est bel et bien disponible en France. Beyaert et Janssens ont déjà prospecté à Paris et y ont trouvé deux ornemanistes convenables, prêts à venir en Belgique et à y séjourner pour la durée du chantier¹⁵. Les noms de Monjon et de Houtstont sont mentionnés pour la première fois dans une lettre datée de septembre 1862. Tous deux ont travaillé sur le chantier du Louvre et peuvent présenter des recommandations convaincantes, dont celle, de poids, du sculpteur Jouffroy, membre de l'Académie des Beaux-Arts et enseignant à l'École des Beaux-Arts. Le fait que Monjon et Houtstont aient déjà travaillé en Belgique sur le chantier de la colonne du Congrès, et qu'ils connaissent, dans une certaine mesure, le



FIG. 6
Résumé de l'offre soumise par Houtstont et Monjon pour la statuaire ornementale de la façade de l'hôtel du gouverneur, 6 septembre 1862 (© Patrick Van den Branden, BNB).

contexte bruxellois, en fait des candidats d'autant plus aptes à la mission¹⁶.

Le 6 septembre 1862, Monjon et Houtstont remettent un devis estimatif pour la réalisation des ornements de la façade du logement de fonction de la Banque. Comme cette date précède la publication du cahier des charges, la remise de l'estimation se fait très certainement à la demande des architectes. Elle comprend tant la réalisation des modèles en plâtre que leur exécution en pierre. Un budget est également prévu pour la réalisation d'une maquette en plâtre de la façade. Il faut noter que le document signé mentionne une date, mais pas de lieu, alors qu'à l'époque les deux ornemanistes se trouvent toujours à Paris¹⁷. Il ne fait pas de doute que l'offre de Monjon et de Houtstont a été préparée en étroite concertation avec les architectes. (FIG. 6)

12. ABBN, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 03/10/1862.

13. ABBN, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 07/09/1862.

14. ABBN, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 03/10/1862.

15. ABBN, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 07/09/1862.

16. ABBN, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 07/09/1862.

17. ABBN, Devis des sculptures à exécuter sur la façade principale de la Banque Nationale à Bruxelles, signé par Houtstont et Monjon, 06/09/1862.



FIG. 7A
Dessin au fusain des vases de la balustrade de l'hôtel du gouverneur, à attribuer à Houtstont, s.d. (© Patrick Van den Branden, BNB).



FIG. 7C
Vase de la balustrade de la façade de l'hôtel du gouverneur, réalisé par Houtstont (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).

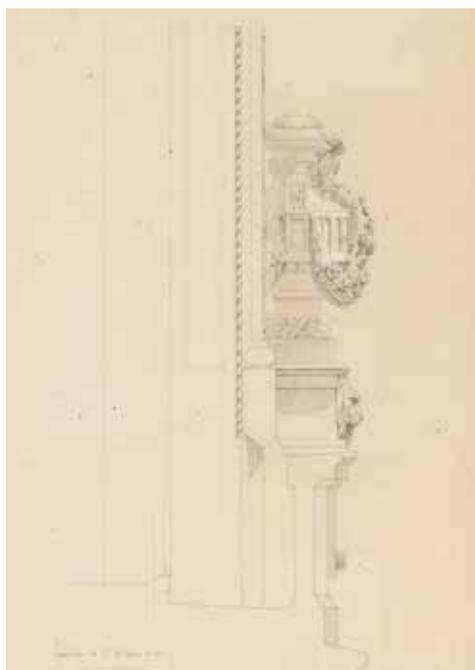


FIG. 7B
Coupe du vase de la balustrade de l'hôtel du gouverneur (© Patrick Van den Branden, BNB).

Le cahier des charges rédigé par Beyaert et Janssens n'est rendu public qu'un mois plus tard, le 4 novembre 1862, à un moment où le gros œuvre est déjà bien avancé. C'est une situation logique, puisque les ornements ne sont taillés qu'après la mise en place des pierres.

Malgré toutes les discrètes démarches et les efforts de persuasion des architectes, ils échouent à convaincre le gouverneur et le conseil d'administration de la Banque de confier directement la commande de sculpture ornementale aux ornemanistes français Monjon et Houtstont. Ils

n'ont donc d'autre choix que de chercher un entrepreneur belge qui puisse convenir en passant par une adjudication publique.

En quête d'un entrepreneur « belge » qualifié

Les entreprises et sculpteurs établis à Bruxelles et désireux de se porter candidats sont admis à consulter le cahier des charges et les plans à partir du 4 novembre 1862 et sont tenus de remettre leur devis au plus tard le 1^{er} décembre 1862. Le cahier des charges¹⁸ ne concerne que la sculpture ornementale, à l'exclusion de la statuaire monumentale; cette séparation stricte, préconisée par Beyaert, a donc été maintenue. Selon les calculs de Beyaert et de Janssens, la commande porte sur quelque 2.000 m² de surface à traiter en épannelage, moulures et parois lisses. Une annexe au cahier des charges énumère en détails tous les ornements et en donne les dimensions précises. En résumé, il s'agit de deux frontons surmontant les avant-corps aux angles, des trophées allégoriques de la frise de l'entablement, des vases de la balustrade factice du bel-étage, des trophées de l'entrecolonnement, des guirlandes et de l'ensemble des frises horizontales délimitant les étages, ainsi que des chapiteaux, des encadrements des portes et des fenêtres et des clefs de voûte sur le haut des fenêtres, des œils-de-bœuf et des portes. La commande ne comprend pas la sculpture monumentale des avant-corps, comportant quatre cariatides et deux groupes de statues allégoriques sommant l'ensemble.

18. ABBN, *Cahier des charges, clauses et conditions de l'entreprise de la sculpture de la façade de la Banque Nationale à Bruxelles*, 04/11/1862, signé par Beyaert et Janssens ainsi que par le gouverneur de Haussy.

Le cahier des charges fixe par écrit l'importante responsabilité des architectes : tout se fait sous leur supervision et direction. Les tâches de l'entrepreneur et des sculpteurs sont détaillées de façon précise. Le document ne fait état que de modeleurs et de sculpteurs, pas d'ornemanistes ; un choix délibéré de la part des architectes pour qui le profil de l'ornemaniste ne correspond pas à ce qui existe en Belgique.

Les sculpteurs devront réaliser des dessins au fusain à échelle réelle, qui serviront à la fabrication de modèles en plâtre également à échelle réelle (FIG. 7A, 7B ET 7C). Une fois le modèle réalisé, les architectes l'approuveront pour exécution, tout en se réservant le droit d'y apporter des modifications ultérieures.

L'entrepreneur a lui aussi sa part de responsabilités. On attend de lui qu'il s'entoure de collaborateurs compétents : sculpteurs, praticiens et modeleurs. Toutefois, sur ce plan aussi, les architectes se ménagent une prérogative, puisqu'ils peuvent exiger que l'on engage un plus grand nombre de sculpteurs si cela est nécessaire à la bonne marche des travaux. Les architectes souhaitent aussi exercer un contrôle sur tous les modeleurs et sculpteurs travaillant en sous-traitance.

La commande suscite un intérêt marqué chez les entrepreneurs et les sculpteurs. Parmi les 31 intéressés qui consultent le dossier dans les locaux de la Banque, ils seront en fin de compte onze à remettre offre. Les architectes établissent un tableau comparatif¹⁹ de toutes les offres, qu'ils assortissent de commentaires circonstanciés²⁰. Les documents d'archives conservés fournissent une image unique de la manière dont les soumissions pour de telles adjudications étaient évaluées et le marché attribué. Un assez grand nombre de dossiers sont jugés non crédibles par les architectes et rejetés en raison d'un prix irréaliste, d'erreurs de devisage ou d'un manque d'expérience en regard du chantier envisagé. Beyaert et Janssens ne voient la possibilité d'une collaboration qu'avec les candidats les plus compétents, capables d'apporter une dimension artistique à la décoration à réaliser.

Parmi les soumissionnaires, trois candidats sont désignés comme « français » – bien qu'ils soient établis à Bruxelles²¹. Se souvenant du refus opposé par la Banque à leur proposition des ornemanistes parisiens Monjon et Houtstont,

les architectes rendent au maître d'ouvrage la monnaie de sa pièce en écartant d'emblée les dossiers des candidats français.

Après élimination, seul l'entrepreneur Louis Melot reste dans la course. Son offre est celle qui répond le mieux aux conditions et Beyaert et Janssens estiment qu'il est un partenaire crédible. Louis Melot a de l'expérience ; c'est lui aussi qui, quelques années auparavant, a réussi à achever en à peine sept mois les ornements de la colonne du Congrès. Comme le devis de Louis Melot, d'un montant de 166.000 francs belges, se tient entre l'offre la plus chère (225.000 francs belges) et la meilleur marché (115.000 francs belges), le maître d'ouvrage peut justifier ce choix. Louis Melot est ainsi désigné comme entrepreneur pour la réalisation des ornements de la façade de la rue du Bois Sauvage. Est-ce un hasard si le choix de Beyaert et Janssens se porte précisément sur l'entrepreneur qui, quelques années auparavant, avait pris les Français Houtstont et Monjon à son service ?

UN RECRUTEMENT DISCRET

Comme c'était le cas pour la colonne du Congrès, l'ornemaniste Houtstont est discrètement introduit sur le chantier par le biais d'une sous-traitance pour le Belge Louis Melot.

Cette situation semble fréquente dans le secteur de la construction : les entrepreneurs, en général, recrutent eux-mêmes des sculpteurs à Paris²². Par ce biais, Beyaert et Janssens parviennent à leurs fins : s'assurer de la collaboration de Georges Houtstont. S'il arrive sur le chantier par une voie détournée, il y sera solidement installé à partir de 1862. En revanche, il n'y a plus trace de son collègue Monjon, lui aussi français, avec qui Houtstont avait initialement préparé un projet. Même si on conserve un dessin de la main de Monjon en rapport avec l'hôtel du gouverneur, cet ornemaniste disparaît ensuite complètement de la scène²³ (FIG. 8A ET 8B).

Houtstont aura également un rôle important dans la finition intérieure. Il intervient dans la décoration des lieux les plus représentatifs de l'hôtel du gouverneur, comme le grand escalier d'honneur, la salle des fêtes et divers salons. À partir d'octobre 1864, le nom de Houtstont figure dans les documents administratifs de la Banque, qui lui verse directement son salaire.

19. ABNB, *Tableau comparatif des soumissions pour la sculpture et la taille de pierre de la façade, Beyaert et Janssens, 08/12/1862.*

20. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque, 06/12/1862.

21. Thorelle (rue d'Arion 54), Thélen (boulevard de Waterloo 90) et Sédille (chaussée de Wavre 69).

22. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 03/10/1862.

23. Une seule publication mentionne l'artiste Mongeon (sic), en indiquant qu'il est décédé avant l'achèvement du siège de la Banque. Hymans, 1910, p. 51. Toutefois, on ne trouve plus trace de Monjon dans les archives après la première offre de 1862.



FIG. 8A
Projet pour un des trophées de l'hôtel du gouverneur, signé A. Monjon (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 1, SIII 34604).

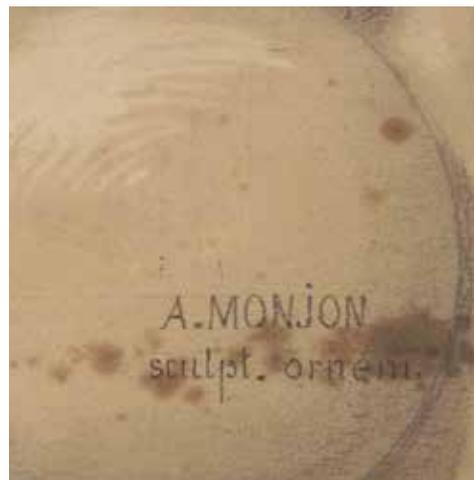


FIG. 8B
Signature « A. Monjon sculpt. ornem. » (© KBR, Cabinet des Estampes, FH, dossier 1, SIII 34604).

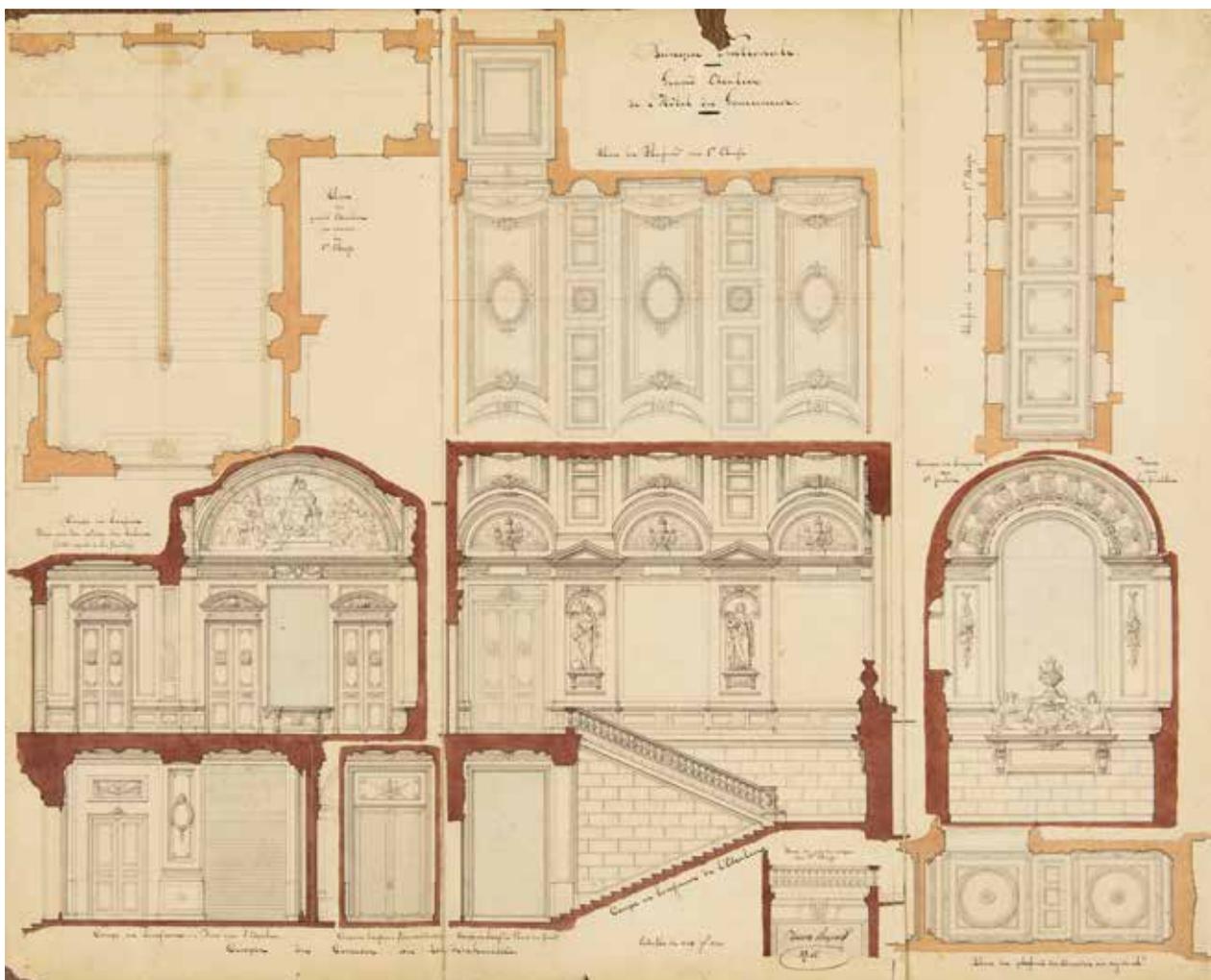


FIG. 9
Coupe du grand escalier de l'hôtel du gouverneur, signée Henri Beyaert 1866 (© Patrick Van den Branden, BNB).

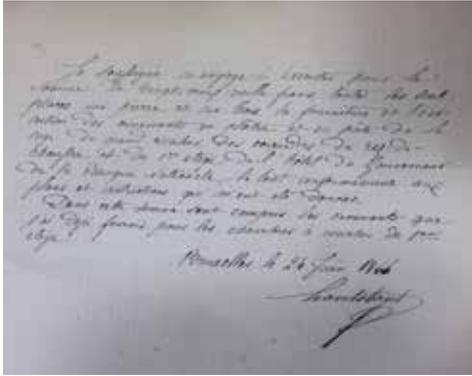


FIG. 10
Soumission de Houtstont pour une contribution au grand escalier de l'hôtel du gouverneur, 24 juin 1866 (© Patrick Van den Branden, BNB).



FIG. 11
Grand escalier de l'hôtel du gouverneur, statues de Guillaume De Groot entourant un vase de Houtstont (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).

Houtstont n'a donc plus besoin désormais de la couverture de Louis Melot.

L'escalier monumental constitue un élément fort de l'intérieur de l'hôtel du gouverneur. (FIG. 9)

Un coup d'œil au projet de Beyaert pour la cage d'escalier suffit pour reconnaître, ici encore, l'importance donnée à la sculpture ornementale. Le dessin de Beyaert donne une image globale de l'intérieur, qui intègre les finitions les plus diverses, allant d'une statuaire monumentale à la sculpture ornementale et aux boiseries et menuiseries. Pour passer de cette image globale à la réalisation, il faut une quantité innombrable de dessins et croquis, mais aussi une représentation tridimensionnelle. C'est ici que Houtstont entre en jeu : il réalise les dessins et les modèles requis avant d'exécuter l'ornementation de la cage d'escalier monumentale. Ce faisant, il répond à l'ambition ultime des architectes qui soulignent combien il est important que conception et exécution aient partie liée : « (...) une seule et même pensée préside à la conception et à l'exécution des modèles, et nous ne pouvons que vous répéter de nouveau : que le plâtre n'est que la représentation de la chose finie, telle que doit la voir le spectateur, modifié par l'artiste suivant le lieu et la disposition de l'ornement, modification qu'une longue expérience et une grande habileté peuvent seules faire acquérir : qu'en un mot l'exécution est inséparable de la création. »²⁴ (FIG.10)

Le chantier, lieu de rencontre des artistes et des artisans

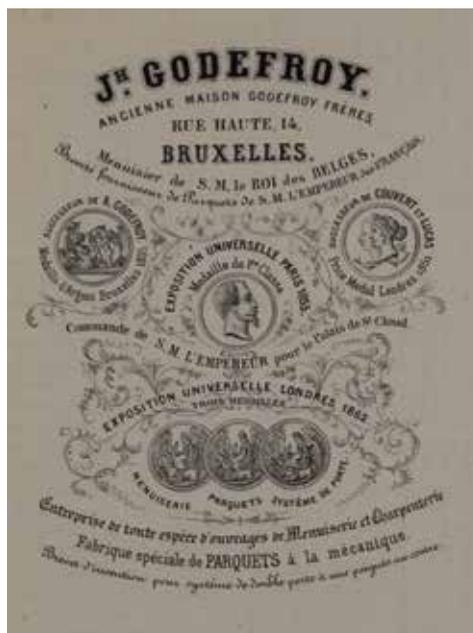
Une distinction explicite est opérée entre sculpture ornementale et monumentale. Les cariatides ornant les avant-corps latéraux incarnent *le Commerce, l'Industrie, l'Agriculture et les Beaux-Arts*, et les groupes allégoriques couronnant les avant-corps représentent *le Travail et la Paix*. Les architectes font le souhait que la réalisation de cette statuaire soit adjugée à de jeunes artistes de talent, du pays de surcroît, à qui il convient de donner leur chance²⁵. Les commandes de la statuaire des façades sont attribuées en 1863. Pour les cariatides, on fait appel aux sculpteurs Égide Melot (1817-1885) et Léopold Wiener (1823-1891). Le choix de ce dernier, surtout connu comme médailleur, n'est certes pas évident. Les groupes de statues sommant l'édifice sont l'œuvre d'Édouard Fiers (1822-1894), plus à l'aise dans la sculpture monumentale. Beyaert et Houtstont ont collaboré avec lui pour la fontaine De Brouckère.

La distinction entre sculpture ornementale et monumentale, déjà opérée pour la façade, est maintenue pour l'intérieur. Les personnifications des continents dans la cage d'escalier monumentale, par lesquelles la Banque entend souligner sa vocation universelle, sont l'œuvre du sculpteur Jean Schoonjans (?-1870). Le choix de cet artiste encore peu connu, s'il peut être risqué, répond à la recommandation des architectes qui conseillent de donner ses chances à la nouvelle

24. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur, 06/12/1862.

25. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 20/05/1863.

FIG. 12
En-tête de lettre du menuisier-ébéniste Joseph Godefroy, mentionnant ses principaux titres et ouvrages (© Patrick Van den Branden, BNB).



génération. Le décès prématuré de Schoonjans en 1870 fait que ces statues ne trouveront leur destination qu'à titre posthume²⁶ (FIG.11).

Le sculpteur Guillaume De Groot (1839-1922) est l'auteur des allégories du *Commerce* et de l'*Industrie* (1869). Les figures entourent un vase de la main de Houtstont. Dans la composition d'ensemble, statuaire monumentale et ornementation se rejoignent : la distinction entre les deux s'amincit au point de s'effacer²⁷. Tout dans l'œuvre montre qu'elle est le résultat d'une collaboration étroite entre l'ornemaniste et le sculpteur.

Outre les sculpteurs, des artistes peintres sont au travail pour la Banque. Ainsi, Joseph Stallaert (1825-1903), qui est aussi enseignant à l'académie de Bruxelles, contribue de manière importante à la décoration de la grande salle des fêtes, réalisée en 1872-1874.

Sur ce chantier, Houtstont a également l'occasion de travailler avec des entrepreneurs et des ateliers parmi les plus réputés de l'époque : Jh. Godefroy pour la menuiserie bois, la *Compagnie des Bronzes* pour les bronzes, Houtstont fournissant les modèles. La collaboration avec la Compagnie n'est pas toujours des plus aisées, cette dernière se plaignant souvent des retards pris par Houtstont. Celui-ci aura à se défendre à plusieurs reprises, faisant souvent appel au soutien de l'architecte Beyaert (FIG.12).

L'agrandissement de la Banque nationale

Le chantier de la Banque nationale est d'envergure; il ne comprend pas seulement l'hôtel du gouverneur, mais aussi les bureaux situés à l'arrière. Avant même l'achèvement de la première phase de construction, on prépare dès 1871 une extension destinée à héberger d'autres bureaux ainsi qu'une imprimerie. À cette occasion, Beyaert dessinera les plans sans la collaboration de Janssens, mais se fera assister par l'architecte Charles Drossaert (1827-1893) pour la supervision du chantier²⁸. Pour l'extension, on opte pour une façade sobre et classique, visant un accord urbanistique avec le bâti proche. Le point fort de cette deuxième phase est la tour de l'escalier hors œuvre, charnière entre les « anciens » et les nouveaux corps du bâtiment. Cette tour – parfois appelée tour de Beyaert – abrite un impressionnant escalier en colimaçon surplombé par une statue de l'architecte lui-même, qui d'en haut, contemple l'espace. Ici encore, la commande de la sculpture ornementale des façades et de l'intérieur revient à Houtstont²⁹. Depuis les débuts de leur collaboration, l'architecte Beyaert et l'ornemaniste Houtstont ont eu tout le temps de se connaître; ce dernier a été associé dès la phase de conception, aux réflexions sur la cage d'escalier : « L'étude des plans de cet escalier ayant été très longuement étudiée M. Houtstont a pu en suivre toutes les phases. »³⁰ Le délai dans lequel les travaux doivent être exécutés est sujet à discussion. Houtstont réclame dix mois pour terminer le travail; Beyaert le presse pour le faire en quatre³¹. Mais Houtstont ne cède pas, invoquant le fait que le dégagement de la cage d'escalier est insuffisant, ce qui limite le nombre d'ouvriers qu'il peut y faire travailler simultanément.³²

Le chantier de la Banque nationale à Bruxelles, qui durera vingt ans, est un projet capital tant pour Beyaert que pour Houtstont. Pour Beyaert, c'est l'occasion de s'imposer en tant qu'architecte tout désigné pour les projets de prestige, surtout publics, et d'asseoir son statut d'architecte attiré de la Banque nationale, ce qui lui vaudra de nombreuses autres commandes. Houtstont, quant à lui, quittant le statut d'artisan « anonyme » condamné à rester à l'arrière-plan, peut devenir l'ornemaniste le plus en vue, au service d'un des architectes les plus réputés du pays.

26. ABNB, lettre de Beyaert au vice-gouverneur, 25/02/1870.

27. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 23/02/1869. Lorsque De Groot tombe malade en mars 1869 et que les statues n'ont pas encore été fournies, Houtstont est contraint de reculer la date d'installation du trophée central. Il demande, par l'entremise de l'architecte Beyaert, d'être néanmoins payé pour le travail presté.

28. Kauch 1964, p. 18; Pluym, 1995, p. 81-82.

29. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 15/01/1875; devis de Houtstont, 12/01/1875.

32. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 15/01/1875.

31. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 11/04/1876.

32. *Ibidem*



FIG. 13A
Modèle en plâtre des chapiteaux de l'hémicycle de la Chambre des représentants (Palais de la Nation). Collection photographique provenant de l'atelier Houtstont (© CIDEP).



FIG. 13B
Les chapiteaux de l'hémicycle de la Chambre des représentants, tels que réalisés par Houtstont (A. de Ville de Goyet, 2020 © urban.brussels).

UNE COLLABORATION À VIE AVEC BEYAERT

« Depuis environ 30 ans je n'ai jamais fait appel pour les ouvrages de l'espèce qu'à M. Houtstont dont j'avais pu apprécier les talents et les aptitudes spéciales en matière de sculpture ornementale. De plus j'ai toujours rencontré en lui la plus grande loyauté. »³³

C'est par ces mots que Beyaert confirme, lors de la réalisation, en 1891, de son dernier grand chantier, l'immeuble du ministère des Chemins de fer, que la collaboration avec Houtstont a duré toute sa carrière. Le curriculum vitae de Beyaert est impressionnant et ses bâtiments s'élevèrent dans tout le pays. Cette collaboration est par ailleurs confirmée par les archives et certaines publications.

Pour la Banque de Belgique il est chargé de conception de la maison "hier is t in den kateren de kat" (1874), qui se distingue par sa décoration singulière, réalisée par Houtstont³⁵.

Houtstont est également présent sur le chantier de reconstruction de l'hémicycle du Palais de la Nation, détruit par un incendie en 1883. Beyaert fait appel à Houtstont pour toutes les interventions de sculpture décorative, en pierre, mais aussi en bois et en bronze³⁶ (FIG. 13A ET 13B).

Les interventions de l'ornemaniste sont variées. Pour le square du Petit Sablon (1879-1890), tous les modèles en plâtre des statues sont réalisés dans l'atelier de Houtstont³⁷. Si une telle commande semble être à première vue de nature secondaire, elle démontre néanmoins l'existence de contacts entre l'atelier de Houtstont et les nombreux sculpteurs de talent qui ont contribué à la réalisation du square.

Pour la Banque nationale aussi, Beyaert obtiendra des commandes ailleurs que dans la capitale. C'est ainsi qu'à partir de 1872, il dessinera les plans de la « succursale » de la Banque nationale à Anvers.

Pour celle-ci, le choix se porte sur un terrain de forme triangulaire, libéré par la démolition des anciens remparts. La situation urbanistique est exploitée de façon optimale par Beyaert : le bâtiment occupe entièrement un îlot triangulaire (entre la *Leopoldplaats*, la *Bourlastraat*, la *Frankrijklei* et la *Mechelsesteenweg*), entoure une cour intérieure et se montre à la ville sous une forme variée et pittoresque. La Banque nationale ne fait pas mystère de son ambition : « lui donner un caractère monumental de manière à contribuer à l'embellissement de la métropole commerciale »³⁸. En même temps, elle ne peut s'empêcher de glisser une mise en garde à l'architecte Beyaert « (...) pour qu'il réduise cette ornementation et notamment le nombre de

33. AGR TP, Ministère des Chemins de fer, dossier 41, lettre de Beyaert à l'inspecteur Heyninx, 04/06/1891.

34. L'immeuble se dénomme en néerlandais *Hier is t in den kater en de kat*, littéralement « La demeure du matou et de la chatte ».

35. Cf. chap. 7.

36. Linda Van Santvoort 2008.

37. Prina 2016b, p. 332.

38. ABNB, lettre du gouverneur, janvier 1874.

FIG. 14

Succursale de la Banque nationale à Anvers pendant l'achèvement des travaux. Les sculpteurs-ornemanistes sont toujours au travail sur l'échafaudage de l'atelier en bois (d'après, *Hôtel de la succursale de la Banque Nationale à Anvers construit à Anvers par Henri Beyaert, architecte, entre fin 1872 et 1879*, photo d' Auguste Dollot, Conducteur des travaux, © Patrick Van den Branden, BNB).



statues dans une mesure compatible avec les convenances architecturales »³⁹. Le bâtiment monumental, de style éclectique, est conçu comme une œuvre totale, englobant la finition intérieure. Avec son jeu pittoresque de toits en cascade, de tourelles, de fenêtres en encorbellement et de loggias, l'immeuble évoque l'image d'un château de la Renaissance française, comme le fait remarquer Camille Lemonnier, qui le qualifie de « petit Chambord »⁴⁰ (FIG. 14). La conception et la construction se déroulent en plusieurs phases, la chronologie des étapes et l'engagement des entrepreneurs suivant des procédures qui nous sembleraient aujourd'hui pour le moins hasardeuses.

En 1872, Beyaert a terminé les plans et le cahier des charges des fondations⁴¹. Différents entrepreneurs anversois se portent candidats; le marché est adjugé au moins-disant Émile Dollot. Renseignements pris auprès de son collègue architecte Baeckelmans⁴² et de l'ingénieur de la Ville, Beyaert assure la Banque que les entreprises Dollot offrent toutes les garanties requises pour mener les travaux à bonne fin.

Il faut attendre février 1874 pour que Beyaert achève les plans complets de la succursale; ils seront approuvés par la ville d'Anvers et signés par le bourgmestre Léopold De Wael le 25 mars de la même année⁴³. À ce moment-là, le chantier a progressé au point que les travaux de fondations sont pratiquement terminés. Entretemps, l'entrepreneur Émile Dollot négocie avec l'architecte Beyaert : on apprend par une lettre de Dollot adressée à Beyaert qu'il s'est déjà rendu en France pour y visiter des carrières. Sa première estimation pour l'ensemble du bâtiment, sans la statuaire ni l'ornementation, s'élève à un montant de 1.851.850 francs belges. Émile Dollot demande à l'architecte de garder la plus grande discrétion sur ce coût pour le cas où la Banque déciderait d'ouvrir une adjudication publique⁴⁴. Sur ces entrefaites, Beyaert transmet au gouverneur son propre devis, dont le montant s'approche de ce que Dollot lui a communiqué⁴⁵. Le cahier des charges, rédigé par Beyaert, est finalisé en février 1874. En mars, on recherche un entrepreneur par le biais d'une adjudication restreinte. Les entrepreneurs sollicités sont Émile Dollot, André Hertogs⁴⁶, Henry

39. *Idem*.

40. *Bijbank Antwerpen*, 2012, p. 24.

41. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 29/08/1872.

42. Il s'agit très certainement de Frans Baeckelmans (1827-1894) qui, avec son frère Lode Baeckelmans (1835-1871), est chargé de différents édifices à Anvers, dont le Palais de justice (1871-1874).

43. Flexi archief Antwerpen, demande de permis de construire.

44. ABNB, lettre d'Émile Dollot à Beyaert, 19/12/1873.

45. ABNB, lettre de Beyaert au gouverneur, 27/12/1873.

46. Bredabaan 54, Anvers.



FIG. 15

La succursale de la Banque nationale à Anvers. Sur cette photographie de chantier, on voit clairement que les ornements doivent encore être taillés in situ (extrait de *Hotel de succursale de la Banque Nationale à Anvers construit à Anvers par Henri Beyaert, architecte, entre fin 1872 et 1879*, photographie Auguste Dollot, Conducteur des travaux (© Patrick Van den Branden, BNB).

Keller⁴⁷, Jos. Lefebvre & Cie, H. Lecléf, Sano frères et Lalmand Fockentyn & Cie. La Banque veut s'assurer que l'entrepreneur choisi a les reins assez solides pour réaliser un bâtiment de cette envergure et qu'il est en capacité de verser les cautions exigées. À nouveau, l'entrepreneur Émile Dollot est retenu pour l'ensemble des travaux de construction. Il désigne son frère Robert Auguste Dollot et Charles Dechaux, tous deux domiciliés à Anvers, comme garants de la caution à verser. Émile Dollot provient d'une importante famille d'entrepreneurs généraux français⁴⁸. Les entreprises générales Dollot Dechaux avaient déjà été chargées d'autres grands chantiers à Anvers, dont des travaux aux anciens docks. Les entrepreneurs belges voient d'un mauvais œil que des commandes importantes comme celle de la Banque nationale à Anvers soient confiées à des entrepreneurs français⁴⁹ : une nouvelle manifestation d'un nationalisme qui existe ailleurs que dans la capitale.

Les façades tournées vers la ville sont réalisées en pierre française d'Euville et de Savonnières; celles donnant sur la cour intérieure, conçue

comme un petit square, sont en brique et en pierre naturelle. Le devis établi par Beyaert le 25 février 1874 est signé par l'entrepreneur Émile Dollot. Il précise que des modèles en plâtre seront réalisés pour tous les ornements et que le choix de l'ornemaniste appartient à l'architecte⁵⁰ (FIG.15).

À l'instar du siège de la Banque nationale à Bruxelles, la sculpture ornementale est un élément prépondérant de l'édifice et son iconographie répond entièrement au génie du lieu. Le plus frappant : les proues de navires sur les travées du corps d'angle.

Beyaert introduit Houtstont sur le chantier; le 29 mai 1876, le Conseil d'administration de la Banque approuve la soumission de ce dernier portant sur les travaux de l'ensemble des sculptures des façades pour un montant de 194.051 francs belges⁵¹.

Houtstont va ainsi participer à un grand chantier dont l'entrepreneur est un compatriote (FIG.16A ET 16B).

47. Bourlastraat 15, Anvers.

48. « Émile-Victor-Emmanuel Dollot, entrepreneur de travaux publics, rue Omeganck 45 Anvers ». Il est enregistré à la Société des ingénieurs civils, Paris, 1878, p. 21.

49. Dobbels 2018, p. 109.

50. ABNB, Banque Nationale, Construction d'un bâtiment pour la succursale à Anvers et de deux habitations pour les administrateurs, Cahiers des Charges, Clauses et conditions de l'entreprise, Bruxelles, 25/02/1874.

51. ABNB, Anvers, Procès-verbaux du Conseil d'administration, 29/05/1876.

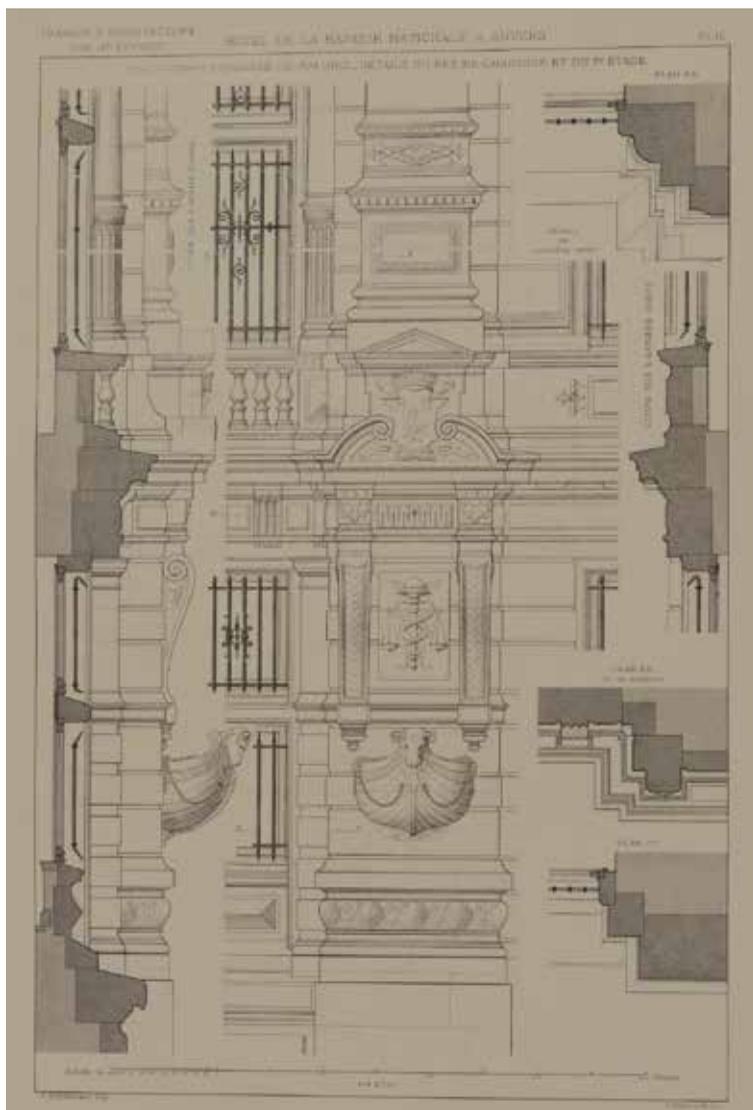


FIG. 16A
Le travail ornemental de la façade de la Banque nationale à Anvers incorpore des proues de navires
(Travaux d'architecture exécutés en Belgique par Henri Beyaert ... Gravés par Joseph & Franz
Neiryneck, Éd. Lyon-Claesen, 1895 (© Patrick Van den Branden, BNB).



FIG. 16B
Détail des ornements de la Banque nationale à Anvers, exécutés par l'atelier Houtstont (photo de l'auteur).

52. Agentschap Onroerend Erfgoed, dossier de protection, version digitale, 2015. <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/5423>

53. Le devis de Houtstont pour l'exécution étant le double de l'offre meilleure marché, celui-ci n'a pas été retenu. Van Craenenbroeck 1998, p.121.

Pour la statuaire des façades, on fait appel à des sculpteurs anversois : Jules Pecher (1830-1899) conçoit la statue de la Paix (logements de fonction des administrateurs), Jacob De Braekeleer (1823-1905) les deux figures couchées représentant le Commerce et l'Industrie (logements de fonction des administrateurs), les associés J.-B. De Boeck (1826-1902) et J.-B. Van Wint (1829-1906) les allégories du Jour et de la Nuit (pavillon d'entrée Leopoldplaats)⁵².

La Banque nationale est un repère architectural dans le paysage urbain d'Anvers. Son implanta-

tion en vue le long des Leien, la succession de boulevards ceinturant la ville, est un autre atout de taille pour Beyaert. Après l'achèvement du bâtiment, une fontaine est érigée devant le siège de la Banque sur la *Frankrijklei*, elle aussi d'après les plans de Beyaert⁵³. Le tandem Beyaert-Houtstont est ainsi à l'origine d'un des ensembles parmi les plus pittoresques de la métropole de l'Escaut.

Rédacteur en chef

Stéphane Demeter

Comité de rédaction

Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Griet Meyfroots, Valérie Orban et Cecilia Paredes

Secrétariat de rédaction

Paula Dumont, Cecilia Paredes

Coordination du dossier

Paula Dumont, Griet Meyfroots

Coordination de l'iconographie

Paula Dumont, Griet Meyfroots

Auteurs / collaboration rédactionnelle

Linda Van Santvoort

Traduction

Linguanet

Relecture

Philippe Charlier, Farba Diop, Alice Gérard, Murielle Leseque, Anne Marsaleix

Rédaction finale en français

Stéphane Demeter, Cecilia Paredes

Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts, Paula Dumont

Ce numéro est entièrement traduit du néerlandais

Liste des abréviations

ABNB: Archives de la Banque Nationale de Belgique
ACSG, TP: Archives de la commune de Saint-Gilles, Travaux Publics
AGR: Archives Générales du Royaume (Bruxelles)
AGR, TP: Archives Générales du Royaume (Bruxelles), archives du Ministère des Travaux Publics
AGR, BA: Archives générales du Royaume (Bruxelles), archives de l'Administration des Beaux-Arts
AKG: Archief Kasteel Gaasbeek
ARP: Archives du Palais royal
AVB, TP: Archives de la Ville de Bruxelles, Travaux Publics
AVB, BA: Archives de la Ville de Bruxelles, Beaux-Arts
CIDEP: Centre d'information, de documentation et d'étude du patrimoine
KBR, Est.: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes
KBR, Est., FH: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, Fonds Houtstont

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2021/6860/010

Graphisme et création de la maquette

Polygraph'

Impression

db Group.be

Diffusion et gestion des abonnements

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

Remerciements

Lode De Clercq, mevr. Deconinck, voorzitter van het Hof van Cassatie, Davy Depelchin, Xavier Duquenne †, Jules Huysmans, Christophe Loir, Daniel Menchior, Griet Meyfroots, Laura Porcu, Frederik Tinck, Tom Verhofstadt, Bénédicte Verschaeren, Pierre-Yves Villette

Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

urban.brussels
Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.urban.brussels
bpeb@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011
Rentrée des classes
- 002 - Juin 2012
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016
Victor Besme
- 022 - Avril 2017
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019
Bétons
- 031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021
Couleurs et textures

Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. Exceptionnellement, les pages de *Bruxelles Patrimoines* accueillent une monographie inédite révélant une dimension méconnue de l'architecture bruxelloise. *Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Epoque* sort de l'anonymat l'œuvre d'un sculpteur-ornemaniste associé au grands noms de l'architecture belge de son époque. Par la décoration d'un nombre impressionnant de bâtiments et monuments publics, il a participé à la transformation de Bruxelles à la fin du XIX^e siècle.

Bety Waknine,
Directrice générale



15 €



ISBN 978-2-87584-199-5